



## Chez TUI, voyagez avec le sourire !

Afin d'organiser au mieux votre séjour, nous vous invitons à respecter les directives de votre lieu de vacances et de vous mettre en conformité avec les mesures suivantes :



### NEPAL

#### FORMALITÉS ADMINISTRATIVES\*

- **Passeport en cours de validité**, valable 6 mois après la date de retour avec une page vierge sur le passeport (sauf la dernière page).
- **Visa obligatoire**. Des visas touristiques à entrées multiples peuvent être obtenus à l'ambassade du Népal à Paris, à l'arrivée à l'aéroport de Katmandou ainsi qu'aux bureaux d'immigration aux frontières terrestres (se munir de deux photographies d'identité). Il est vivement recommandé d'obtenir son visa avant le départ, en particulier pour les voyages de groupe durant la haute saison touristique. Si vous choisissez de faire le visa à l'arrivée, pour gagner du temps vous devez faire une [demande en ligne](#), générer un code barre et prendre un imprimé avant de vous présenter au comptoir de frais de paiement des visas. Ce document n'étant valable que deux semaines, on ne doit compléter la demande en ligne que 14 jours maximum avant un départ. Il est à présenter à l'arrivée, avec son passeport et une copie de son passeport, au comptoir d'établissement des visas. Si le voyageur a déjà voyagé au Népal, il doit aussi fournir une copie de son ancien visa népalais. Le paiement s'effectue sur place lors de la délivrance du visa. Le prix varie selon la durée (50 USD à titre indicatif pour un séjour à plusieurs entrées de 30 jours maximum). Le visa est gratuit pour les enfants de moins de 10 ans.
- Il est vivement recommandé de disposer d'un contrat d'assistance ou d'une assurance permettant de couvrir tous les frais médicaux (chirurgie, hospitalisation, etc.) et de rapatriement sanitaire, au risque de ne pas avoir accès aux soins, y compris en cas d'urgence vitale.
- **Les mineurs** voyageant seuls ou avec une personne ne disposant pas de l'autorité parentale doivent être munis d'une autorisation de sortie de territoire.
- Nous vous recommandons de vous munir d'une copie papier recto-verso de vos certificats et formulaires ou de numériser ceux-ci sur votre propre adresse électronique.

#### FORMALITÉS SANITAIRES

##### Vaccination et/ou traitements conseillés :

- Traitement anti paludéen notamment dans la région du Terai (classification groupe 2)
- Méningite bactérienne A+C+Y+W135
- Être à jour dans ses vaccinations habituelles (DTP et ROR).
- Anti-moustique recommandé.

#### FORMALITÉS COVID

Les voyageurs qui ne peuvent pas justifier d'une vaccination doivent présenter un test PCR (Gene Xpert/True NAAT), négatif de moins 72 heures. Le certificat de vaccination et le test PCR ne seront pas obligatoires pour les enfants de moins de 5 ans.